

Termes de référence

Recrutement d'un bureau de consulting pour mener une enquête panel auprès des ménages bénéficiaires du programme d'allocations monétaires pour les enfants de 0-18 ans

Type de contrat :	Contrat Individuel <input type="checkbox"/>	Contrat Institutionnel <input checked="" type="checkbox"/>
Type de Consultation	National <input checked="" type="checkbox"/>	International <input type="checkbox"/> Non applicable <input type="checkbox"/>
Programme	Politiques Sociales	
Lieu de travail :	Tunis	
Durée de l'appui :	18 mois	

1. Contexte et justification de la consultation :

L'UNICEF soutient le ministère des affaires sociales dans la conception et la mise en œuvre d'un programme de transferts sociaux monétaires en faveur des enfants de 0-18 ans les plus vulnérables en Tunisie et la mise en place progressive d'une allocation universelle pour les enfants. Ce programme, qui bénéficie de l'appui financier de plusieurs bailleurs de fonds, vise à protéger les enfants des effets socio-économiques négatifs dérivant de la pandémie de la COVID-19, de la crise ukrainienne et de la situation socio-économique en Tunisie pour garantir à tous les enfants une chance équitable de développer pleinement leur potentiel. Ce programme a deux objectifs :

- 1- Améliorer le bien-être des enfants vulnérables et de leurs ménages en leur facilitant l'accès à l'alimentation et aux services sociaux de base (éducation et santé) et à d'autres services de protection sociale (éducation spécialisée, soins de santé et nutrition, protection de la famille).
- 2- Réduire le décrochage scolaire.

Le programme mis en œuvre par le Ministère des Affaires Sociales se concentre sur l'amélioration des moyens de subsistance des ménages pauvres et vulnérables ayant des enfants de 0-18 ans. Le programme comprend la sensibilisation des parents, le transfert mensuel d'argent, et le renforcement des compétences et des capacités des parties prenantes. Grâce à ce programme, dont les allocations enfants sont versées tous les mois, le Ministère des Affaires Sociales, la Banque Mondiale, l'UNICEF et ses partenaires prévoient de :

- Verser une allocation enfance mensuelle octroyés à tous les enfants âgés entre 0 à 18 ans et membres des ménages bénéficiaires des programmes PNAFN, AMG1, AMG2 et sans couverture (environ 450,000 enfants) de 30 dinars par mois.
- Verser une allocation pour la période de la rentrée scolaire octroyée aux enfants âgés entre 5 à 18 ans et membres des ménages bénéficiaires des programmes PNAFN, AMG1 et AMG2 ainsi que ceux affiliés à la CNAM (environ 520,000 enfants) de 100 dinars par enfant. Ceci se fera pour les rentrées 2024-2025 et 2025-2026.

Le programme, qui vient s'ajouter à l'aide déjà fournie par le ministère des Affaires Sociales, contribuera de manière significative à atténuer les effets négatifs de la conjoncture économique, en permettant un investissement dans le développement du capital humain en Tunisie. En outre, l'appui technique complémentaire proposé contribuera à renforcer les capacités de réaction aux chocs du système national de protection sociale. Parmi les résultats attendus de ce programme figure le résultat suivant « le projet génère des données sur les coûts de faisabilité, l'efficacité et l'impact potentiel des interventions multisectorielles ». La conduite d'enquêtes de panel téléphoniques (6 vagues) permettra de disposer de données objectives et fiables pour mesurer les progrès et les résultats du programme. Deux des six vagues, se pencheront en particulier sur l'impact de l'augmentation à 100DT

par enfant par le gouvernement de l'allocation pour la rentrée scolaire en incluant des questions spécifiques à cet égard.

L'accès à des informations fiables et adéquates est essentiel pour suivre, cibler et évaluer efficacement les interventions politiques du ministère. Ces informations sont également nécessaires pour orienter l'expansion verticale et horizontale des programmes sociaux, en particulier en temps de chocs. Les enquêtes téléphoniques ne nécessitent pas d'interaction en face à face et permettent une collecte de données rapide et peu coûteuse auprès des individus, des ménages, des entreprises et des communautés. Les enquêtes téléphoniques sont donc une solution idéale pour une collecte de données dans les situations de suivi régulier. Ces enquêtes offrent également la possibilité de modifier l'échantillonnage et/ou la conception des questionnaires en fonction de l'évolution des besoins d'information.

Cet appel d'offre concerne les 6 vagues mais la mise en œuvre se déroulera en 2 phases et fera l'objet de deux contrats. La première phase concernera les vagues 1 et 2, à réaliser en 2024, et la deuxième phase concernera les 4 vagues restantes, à réaliser en 2025, sous condition de la qualité des livrables des deux premières vagues et à la disponibilité des ressources financières.

2. Objectifs

L'UNICEF apportera son appui technique au ministère des affaires sociales (MAS) chargé de mettre en œuvre l'allocation enfant 0-18 ans et de l'allocation de la rentrée scolaire aux couches sociales les plus vulnérables en effectuant un suivi itératif des bénéficiaires. L'objectif principal de cette consultation est de mener au moins 6 vagues d'enquêtes téléphoniques auprès des ménages. Par conséquent, le cabinet de consultants travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du MAS, en plus de l'équipe de l'UNICEF, tout au long du processus, en particulier la finalisation du questionnaire (en dialecte tunisien) et la réalisation de l'enquête.

L'objectif du suivi itératif des bénéficiaires (IBM) est d'effectuer des enquêtes téléphoniques par panel (au moins 6 vagues) auprès des mêmes bénéficiaires. Dans le cadre du programme, l'UNICEF se concentrera sur le renforcement des capacités du ministère des Affaires Sociales à collecter, analyser et rapporter les tendances de la couverture des enfants par les interventions de protection sociale, et à analyser les disparités et les iniquités liées aux garçons et aux filles et leur accès aux services sociaux de base, ainsi que l'impact spécifique sur les enfants en situation de handicap. Le programme prévoit de mener des enquêtes téléphoniques par panel trimestriel ainsi que des visites de supervision des bénéficiaires dans les zones accessibles afin de s'assurer que la mise en œuvre du programme est conforme aux normes établies.

L'UNICEF s'engagera avec le MAS à assurer que la liste des bénéficiaires du Management Information System et du registre AMEN Social sont mises à jour. À partir de ces bases de données existantes, l'UNICEF et le MAS extraieront de manière aléatoire la liste des ménages à interroger pour l'enquête par panel. La mise en œuvre de l'enquête téléphonique par panel en 6 vagues permettra également de collecter les indicateurs du programme afin de s'assurer que les résultats attendus du projet mesurés par les indicateurs sélectionnés ont bien été atteints. L'UNICEF veillera à ce que les efforts de contrôle à distance couvrent un échantillon de taille appropriée pour les trois catégories de classes d'âge des enfants (0-6 ans, 6-12 ans, et 13-18 ans) et les quatre catégories de bénéficiaires (PNAFN, AMG1, AMG2 et Sans Couverture) ainsi qu'une représentativité des bénéficiaires dans tous les gouvernorats. La taille de l'échantillon devra permettre de désagréger les résultats par sexe de l'enfant, du chef de ménage, le lieu de résidence (urbain, péri-urbain et rural) et la situation de handicap de l'enfant. Le bureau d'études sélectionné devra proposer une méthodologie de stratification et d'échantillonnage permettant d'assurer la représentativité des résultats pour les trois classes d'âge et les 4 catégories principales (PNAFN et AMG1, AMG2 et Sans Couverture) de bénéficiaires de l'AMEN Social.

4. Résultats spécifiques attendus du bureau de consulting et produits livrables

Le travail consiste à mener l'enquête téléphonique auprès des ménages (entre 1.500 et 2.000 ménages) sur la base d'une liste fournie par le MAS et l'UNICEF. En moyenne, l'enquête devrait prendre environ 15 et 20 minutes par répondant.

Tâches	Livrables	Délai
1. Une méthodologie et préparation finalisée des 6 enquêtes et approuvée par les partenaires du programme		
<p><u>L'échantillonnage</u> : définir la taille de l'échantillon pour chaque catégorie de ménage (enfants de 0-5 ans, 6-12 ans, enfant de 13-18 ans, PNAFN, AMG1, AMG2 et Sans Couverture) afin d'assurer la robustesse des résultats de chaque vague de l'enquête de panel en prenant en compte l'attrition ;</p> <p><u>La phase de préparation</u> : Sur la base de la liste des indicateurs du programme de transferts sociaux monétaires : 1/ préparer les outils nécessaires à la conduite de l'enquête, 2/rédiger les questionnaires en français et les traduire en arabe dialectal, développer les manuels de formation, pré-tester et assurer la mise en place des modules de saisie des données), 3/ définir et présenter la méthodologie de contrôle de la qualité (y compris le système d'enregistrement audio) 4/ soumettre les outils de l'enquête pour 'Ethical clearance'. Tous les outils et toutes les révisions nécessaires devront être validés et approuvés par l'équipe de l'UNICEF et du MAS avant l'enquête</p>	<p>Une note conceptuelle présentant : 1/la méthodologie d'échantillonnage, 2/ la planification des six vagues d'enquête 3/ le déroulement des six vagues d'enquête téléphonique approuvée, y compris par le comité éthique.</p>	<p>7 jours après la signature du contrat</p>
<p><i>Modalité de paiement du premier résultat :</i> 20% du montant total de la consultation payé (Phase 1) après l'approbation par UNICEF</p>		
2. Six rapports trimestriels décrivant l'analyse des enquêtes		
<p><u>Recrutement et formation</u> : recruter et organiser l'équipe (y compris les enquêteurs) et prendre toutes les dispositions logistiques (y compris le système téléphonique et la mise en place d'un système d'enregistrement audio) et les enquêtes qualitatives de terrain, en coordination avec l'équipe de l'UNICEF et du MAS.</p> <p><u>Phase de collecte des données via les enquêtes</u> : ➤ Assurer la collecte de données quantitatives et qualitatives : À l'aide des outils d'enquête, réaliser des entretiens pour recueillir des informations auprès d'un échantillon de ménages fourni par le MAS. Valider et nettoyer les données.</p>	<p>Rapport sur l'état d'avancement des enquêtes (couvrant les problèmes rencontrés, les solutions apportées, le taux de non-réponse, les premières tendances et les statistiques descriptives)</p> <p>- Six rapports trimestriels présentant les résultats de chaque vague d'enquête et les évolutions</p>	<p>2 semaines à la fin de la première vague d'enquête</p>

Tâches	Livrables	Délai
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rendre compte périodiquement à l'équipe de l'UNICEF et du MAS des progrès réalisés dans la collecte et la saisie des données ➤ Nettoyer les données si nécessaire pour produire les données finales et les analyses/tableaux descriptifs ➤ Valider l'ensemble des données définitives aux formats STATA ainsi qu'un rapport descriptif (fichier de l'échantillon, liste des ménages d'origine avec résultats de la réponse/non réponse, nombre de tentatives de contact, fichiers d'enregistrement audio). ➤ Analyser les données et préparer le rapport descriptif en français pour chaque vague. 	<p>en comparaison des vagues précédentes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les bases de données de chaque vague - Les fichiers « do.file » stata permettant de répliquer les résultats - Une présentation PowerPoint présentant les résultats clés de chaque vague. 	2 semaines à la fin de chaque vague
<p><i>Modalité de paiement du deuxième résultat :</i> 10% du montant total de la consultation payé après chaque rapport d'enquête et son approbation par UNICEF (20% en phase 1 pour 2 enquêtes et 40% en phase 2 pour 4 enquêtes)</p>		
<p>3. Un rapport final avec une analyse globale y compris les leçons et recommandations</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyse des évolutions entre la première et la cinquième vague (pour l'augmentation de l'allocation « rentrée scolaire ») ➤ Analyse des évolutions entre la première et la sixième vague (pour la mise en place de l'allocation « enfant ») ➤ Synthèse et résultats finaux 	<p>Un rapport final présentant les évolutions entre la première vague et la sixième vague</p> <p>Un résumé synthétique du rapport final</p> <p>Présentation Powerpoint de la synthèse du rapport</p>	2 semaines après la soumission du 2ème rapport si une seule phase 1 ou après la soumission du 6ème rapport pour la phase 2.
<p><i>Modalité de paiement du troisième résultat :</i> 20% du montant total de la consultation payé après la réception du rapport final synthétique et son approbation par UNICEF (20% en phase 1 ou 20% en phase 2)</p>		

Cet appel d'offre concerne les 6 vagues mais la mise en œuvre se déroulera en 2 phases et fera l'objet de deux contrats. La première phase concernera les vagues 1 et 2 à réaliser en 2024 et la deuxième phase concernera les 4 vagues à réaliser en 2025 sous condition de la qualité des livrables des deux premières vagues et à la disponibilité des ressources financières.

5. Conditions particulières

- Le cabinet de consulting partagera toutes les données collectées avec le MAS et l'UNICEF.
- Le cabinet ne peut pas partager ou utiliser les données des bénéficiaires (y compris les numéros de téléphone) à d'autres fins à l'avenir et toute utilisation doit être convenue avec le MAS et l'UNICEF. La référence devra être faite aux directives officielles de l'UNICEF sur l'acquisition des données.
- Le bureau en charge des enquêtes devra assurer que l'autorisation déontologique et éthique a été fournie pour garantir la conduite des enquêtes dans les normes de la sécurité de l'information des sujets au cours et après l'opération.

6. Lieu et durée

La consultation se déroulera sur une période de 18 mois. Le cabinet recruté travaillera à distance. Le soumissionnaire prendra en charge les déplacements nécessaires internes en Tunisie pour la réalisation de cette étude. Les frais d'hébergement, de repas, communication, et dépenses résiduelles ne doivent pas dépasser les taux de l'indemnité journalière de subsistance en vigueur, tels que promulgués par la Commission de la fonction publique internationale (ICSC à l'adresse <http://icsc.un.org>). L'assurance pour les voyages et les coûts y relatifs sont à la charge du soumissionnaire. Tous ces frais doivent être pris en compte dans l'offre financière du soumissionnaire. Pour les déplacements éventuels sur le terrain l'UNICEF adressera une correspondance officielle aux structures ciblées pour faciliter la réalisation de l'étude.

7. Chronologie

Cette enquête débutera pendant la dernière semaine du mois d'octobre.

- 1^{er} mois : Note conceptuelle, calendrier et autorisation déontologique et éthique
- 1^{er} mois : Méthodologie de l'échantillonnage et finalisation des outils d'enquête quantitative et des outils de formation des enquêteurs
- 2^e mois : Vague 1 + Rapport vague 1 incluant une analyse de la situation des familles et des enfants
- 5^e mois : Vague 2 + rapport vague 2 incluant une analyse de l'évolution vis-vis de la vague précédente
- 8^e mois : Vague 3 + rapport vague 3 incluant une analyse de l'évolution vis-vis des vagues précédentes
- 11^e mois : Vague 4 + rapport vague 4 incluant une analyse de l'évolution vis-vis des vagues précédentes
- 14^e mois : Vague 5 + rapport vague 5 incluant une analyse de l'évolution vis-vis des vagues précédentes
- 17^e mois : Vague 6 + rapport vague 6 incluant une analyse de l'évolution vis-vis des vagues précédentes.
- 18^e mois : Rapport final présentant l'évolution des indicateurs entre V1 et V5 pour l'augmentation de l'allocation pour la rentrée scolaire et entre V1 et V6 pour l'augmentation du taux de couverture des enfants par l'allocation enfant 0-18 ans.

8. Qualifications requises

Les cabinets intéressés par cette offre de consultation devront satisfaire le critère d'éligibilité suivant : Être un cabinet de consulting ayant une existence légale en Tunisie et en règle avec les services de douanes et impôts de la Tunisie (critère d'éligibilité). Les cabinets éligibles devront répondre aux critères de compétences techniques ci-après :

- Avoir une bonne connaissance de la conduite des enquêtes en Tunisie et notamment une expérience dans la conduite d'enquêtes panel de ménages par téléphone et justifier d'une expérience en matière d'échantillonnage, d'analyse des données et des traitements statistiques.
- Avoir une expérience de travail avec les organisations internationales à but non lucratif, travaillant dans le domaine du développement en général et du développement social en particulier.

Le cabinet doit proposer une équipe d'experts menés par un « *Team leader* » comprenant les profils suivants :

Niveau d'éducation :

Niveau universitaire en statistiques et sciences sociales (économie, statistique, développement, sociologie)

Compétences et expériences

- Un minimum de 5 ans d'expérience dans la conduite de travaux des statistiques et d'enquêtes ménages dont au moins 2 années en Tunisie ;
- Solides compétences en méthodologies d'échantillonnage et de traitements statistiques ;
- Solides compétences en collecte des données par téléphone ;
- Infrastructures et capacités à sauvegarder des bases de données et assurer leur intégrité et confidentialité ;
- Solides compétences et analyse des données statistiques (familiarité avec les logiciels de traitement et d'analyse des données) ;
- Bonne connaissance de l'environnement du secteur des affaires sociales et des programmes de protection sociale en Tunisie ;
- Expérience en analyse des données et rédaction de rapport d'enquête.

Autres compétences :

- Excellentes aptitudes en communication et relations interpersonnelles ;
- Excellentes communications orales et écrites en français et en arabe tunisien avec une bonne connaissance de l'anglais ;
- Connaissance et expérience antérieure de travail dans le pays et / ou dans la région hautement souhaitable ;
- Aptitude démontrée à travailler dans un environnement multiculturel et à établir des relations harmonieuses et efficaces tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation, plus spécifiquement avec les ministères techniques et bureaux nationaux de statistique ;
- Aptitude démontrée à diriger, à gérer et à superviser.

9. Processus et méthode d'évaluation des candidats

Les cabinets intéressés par cette offre de consultation sont invités à soumettre une proposition technique et une proposition financière à l'UNICEF suivant le canal de soumission indiqué dans le Dossier d'appel d'Offre (DaO) et ce dans le délai de soumission impartis par le DaO. La proposition technique devra contenir

- Tout document administratif justifiant l'existence légale du cabinet et sa régularité vis-à-vis de l'administration fiscale en Tunisie,
- Une brève présentation du cabinet et une note de compréhension de la mission assortie d'une proposition de méthodologie et chronogramme pour la mission,
- Le ou les CVs des experts proposés pour la mission en indiquant clairement le team lead,
- Des références de travaux antérieurs en matière de réalisation ou suivi des enquêtes de même nature.

Les dossiers de candidature seront évalués sur la base des critères de qualification et compétences ci-dessus. Seuls les cabinets jugés techniquement qualifiés verront leurs propositions financières ouvertes pour examen. Les propositions financières devront donc être soumises dans une enveloppe distincte de l'enveloppe de la proposition technique et les deux (02) enveloppes constituant le dossier de soumission du cabinet. Le soumissionnaire offrant le meilleur rapport qualité prix sera retenu(e).

Grille d'évaluation technique	50 points
--------------------------------------	------------------

Expérience de la société dans les enquêtes panel de ménages par téléphone 1 référence 10 pts 2 références 15 pts 3 références et plus 20 pts	20
Expérience de la société dans le travail avec les organisations internationales à but non lucratif 1 référence 5 pts 2 références 7 pts 3 références et plus 10 pts	10
Profil du team leader Master en sciences sociales..... 5 pts PHD 10 pts	10
Profil d'au moins un des analystes Master en statistiques ou économétrie 5 pts PHD 10 pts	10

L'offre technique comptera pour 70 % de la note.

L'offre financière comptera pour 30 % de la note.

Seules les offres techniques qui auront atteint la note minimale de 70 points passeront à l'évaluation financière.

Le contrat sera attribué à la société qui aura obtenu le score cumulé le plus élevé.

10. SUPERVISION

La supervision de cette consultation sera effectuée par le Social Policy Manager de l'UNICEF en Tunisie qui sera responsable de la validation des livrables en concertation avec le reste de l'équipe des partenaires qui seront impliqués dans ces travaux d'étude. L'unité des approvisionnements de l'UNICEF restera le point de contact pour toutes les questions administratives, financières et commerciales, y compris les amendements éventuels de contrat.

APPROBATION

	Préparé par	Revu par	Validé par	Approuvé par
Nom	Remy Pigois	Madeleine Diop	Silas Rapold	Michel Le Pechoux
Titre	Social Policy Manager	Représentante Adjointe Operations	Représentant Adjoint Programme	Représentant

Signature				
Date				